

DOSSIER : Salaires : les grilles indiciaires de la fonction publique territoriale

Dossier publié à l'adresse <https://www.lagazettedescommunes.com/633539/grilles-indiciaires-assistants-territoriaux-socio-educatifs/>

CARRIÈRE ET SALAIRE

Grilles indiciaires des assistants territoriaux socio-éducatifs

La Rédaction | Dossiers Emploi | Rémunération | Publié le 30/07/2019 | Mis à jour le 01/08/2019

Principale composante de la rémunération des assistants socio-éducatifs, le salaire de base est revalorisé avec l'entrée en vigueur du nouveau statut particulier de ces fonctionnaires territoriaux et des nouvelles échelles indiciaires. Zoom sur les grilles indiciaires applicables jusqu'en 2021.



Les **assistants socio-éducatifs territoriaux** ^[1] sont **spécialisés**, suivant leur formation, dans l'un de ces **trois métiers**:

- **assistant de service social**
- **éducateur spécialisé,**
- **conseiller en économie sociale et familiale.**

Leur **rémunération** comprend un **salaire de base**, dit **traitement indiciaire**, calculé à partir des **grilles indiciaires** fixées par décret pour ce cadre d'emplois de catégorie A. Ce « salaire de base » s'impose à l'employeur : il n'est pas **négociable**.

Le traitement évolue suivant la valeur d'un **point d'indice**, fixé à **4,6860 euros**, depuis le 1er février 2017.

Ce salaire de base représente en moyenne 80% de la rémunération globale du fonctionnaire. Il est complété par des primes et indemnités obligatoires ou facultatives pour l'employeur public (lire plus bas).

Un **nouveau statut particulier** des **assistants socio-éducatifs** entre en vigueur au 1er février 2019. Il relève désormais de la catégorie A. Il est assorti de **nouvelles échelles indiciaires**. Une revalorisation interviendra au 1er janvier 2021, après celle de 2019.

Au 1er janvier 2021, les première et seconde classes sont fusionnées dans le grade Assistant socio-éducatif. A cette date, le cadre d'emplois comprendra **deux grades** :

- **assistant socio-éducatif et**
- assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle.

On aura alors deux grilles, donc deux échelles de rémunérations, pour le cadre d'emplois.

Grille indiciaire Assistant socio-éducatif

Catégorie A, filière médico-sociale, secteur social

Echelle en vigueur à compter du 1er janvier 2021

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée dans l'échelon	Salaire brut mensuel (traitement) en euros
1	444	390	2 ans	1 827,54
2	461	404	2 ans	1 893,15
3	478	415	2 ans	1 944,70
4	494	426	2 ans	1 996,24
5	512	440	2 ans	2 061,85
6	528	452	2 ans	2 118,08
7	547	465	2 ans	2 179,00
8	570	482	2 ans	2 258,66
9	596	502	2 ans	2 352,38
10	623	523	2 ans 6 mois	2 450,79
11	655	546	2 ans 6 mois	2 558,56
12	680	566	3 ans	2 652,29
13	694	576	3 ans	2 699,15
14	714	592	-	2 774,12

Visualisez votre salaire net ^[2]

Recrutement : soit après concours sur titres avec épreuve, soit par détachement, intégration ou intégration directe.

- Voir les offres d'emploi ^[3]

Grille indiciaire Assistant socio-éducatif de seconde classe

Catégorie A, filière médico-sociale, secteur social

Echelle du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée dans l'échelon	Salaire brut mensuel (traitement) en euros
---------	-------------	---------------	----------------------	--

1	404	365	2 ans	1 710,39
2	422	375	2 ans	1 757,25
3	438	386	2 ans	1 808,80
4	453	397	2 ans	1 860,35
5	471	411	2 ans	1 925,95
6	495	427	2 ans	2 000,93
7	523	448	3 ans	2 099,33
8	554	470	3 ans	2 202,43
9	581	491	3 ans	2 300,83
10	607	510	4 ans	2 389,87
11	642	537	-	2 516,39

Visualisez votre salaire net ^[4]

- Voir les offres d'emploi ^[3]

Grille indiciaire Assistant socio-éducatif de première classe

Catégorie A, filière médico-sociale, secteur social

Echelle du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée dans l'échelon	Salaire brut mensuel (traitement) en euros
1	458	401	1 an	1 879,09
2	484	419	2 ans	1 963,44
3	509	438	2 ans	2 052,47
4	539	458	2 ans	2 146,19
5	569	481	2 ans	2 253,97
6	593	500	2 ans	2 343,01
7	619	519	2 ans 6 mois	2 432,04
8	645	539	2 ans 6 mois	2 525,76
9	667	556	3 ans	2 605,42
10	688	572	3 ans	2 680,40
11	712	590	-	2 764,75

Visualisez votre salaire net ^[2]

- Voir les offres d'emploi ^[3]

Grille indiciaire Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

Catégorie A, filière médico-sociale, secteur social

Echelle en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée dans l'échelon	Salaire brut mensuel
---------	-------------	---------------	----------------------	----------------------

				en euros
1	465	407	1 an	1907,21
2	491	424	2 ans	1986,87
3	517	444	2 ans	2080,59
4	546	464	2 ans	2174,31
5	577	487	2 ans	2282,09
6	607	510	2 ans	2389,87
7	637	533	2 ans 6 mois	2497,65
8	667	556	3 ans	2605,42
9	690	573	3 ans	2685,09
10	713	591	3 ans	2769,44
11	736	608	-	2849,10

A compter du 1er janvier 2021

Échelon	Indice brut	Indice majoré	Durée dans l'échelon	Salaire brut mensuel (traitement) en euros
1	502	433	1 an	2 029,04
2	523	448	2 ans	2 099,33
3	543	462	2 ans	2 164,94
4	565	478	2 ans	2 239,91
5	589	497	2 ans	2 328,95
6	622	522	2 ans	2 446,10
7	653	545	2 ans 6 mois	2 553,88
8	680	566	3 ans	2 652,29
9	705	585	3 ans	2 741,32

Visualisez votre salaire net ^[4]

- Voir les offres d'emploi ^[3]

Primes et indemnités des assistants socio-éducatifs

Les assistants socio-éducatifs bénéficient, **s'ils remplissent les conditions requises,**

- **du supplément familial de traitement**
- **de l'indemnité de résidence**
- **de la GIPA**
- **et de la Nouvelle bonification indiciaire**

Tout comme le traitement indiciaire, ces éléments s'imposent à l'employeur public, dès lors que l'agent remplit les conditions requises. En revanche, celui-ci est libre d'instaurer un régime indemnitaire.

Depuis le 1er janvier 2016, les assistants socio-éducatifs peuvent bénéficier du nouveau **régime indemnitaire Rifseep**. Institué par le décret n°2014-513 du 20 mai 2014, celui-ci est composé de l'indemnité de fonctions, de

sujétions et d'expertise (IFSE) et du complément indemnitaire annuel (CIA). Les employeurs publics territoriaux sont libres d'adhérer ou non au Rifseep (principe de libre administration des collectivités).

- L [5]e Guide des primes : toutes les primes auxquelles vous avez droit [5]

Pour obtenir la rémunération nette, on retranche les cotisations (CNRACL, CSG/CRDS, etc.). Certaines sont communes à toutes les catégories d'agents, d'autres varient suivant le régime de sécurité sociale et de retraite de l'agent concerné.

Salaires des fonctionnaires : comparez, simulez

RÉMUNÉRATIONS
DES
FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

Partagez avec vos collègues

Analysez 10 ans de politique salariale dans la fonction publique territoriale selon votre catégorie et votre cadre d'emploi, dans tous les types de collectivités.

Analysez votre courbe de rémunération, comparez votre situation.

Accédez à l'application >

Combien allez-vous gagner jusqu'en 2017 ?

Combien gagnerez-vous en progressant dans votre carrière ?

Dans quelle collectivité gagneriez-vous le plus ?

Méthodologie et crédits

Retrouvez notre dossier complet la Gazette.fr

[6]

REFERENCES

- Décret n°2013-494 : échelonnement indiciaire applicable aux assistants territoriaux socioéducatifs.
- Décret n°92-843: statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socioéducatifs

POUR ALLER PLUS LOIN

- Les assistants socio-éducatifs en 10 questions, fiche statut, accès réservé
- Les assistants socio-éducatifs : métiers, recrutement, carrière et salaires, fiche cadre d'emplois